

**Election des représentants des usagers au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique  
scrutin des 4 et 5 décembre 2024**

**Formulaire n°1 : Demande d'inscription sur les listes électorales pour les auditeurs**

**Date limite de dépôt de la demande : au plus tard le 27 novembre 2024 à minuit<sup>1</sup> :**

Vous êtes invité à vous connecter sur la base <https://electre.univ-lyon2.fr> afin de procéder à votre demande d'inscription. En cas d'impossibilité, vous déposerez ce formulaire en main propre à la DAJIM (16 quai Claude Bernard, bâtiment Déméter, bureau D249, 2<sup>ème</sup> étage, les jours ouvrés de 9H à 12H et de 14H à 17H).

Je soussigné

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Nom usuel : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Département de naissance : \_\_\_\_\_

Formation suivie : \_\_\_\_\_

Composante de rattachement : \_\_\_\_\_

N° d'auditeur : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

En qualité d'auditeur sous réserve d'être régulièrement inscrit à ce titre et de suivre les mêmes formations que les étudiants.

**Demande à être inscrit sur les listes électorales de l'Université Lumière Lyon 2.**

Fait à

Le :

Signature :

**ACCUSE DE RECEPTION (partie réservée à l'administration)**

Date :

Heure :

Signataire :

**DECISION DE LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE <sup>2</sup> (partie réservée à l'administration)**

☐ Autorisation d'inscription

☐ Refus d'inscription. Motif : \_\_\_\_\_

Date :

Signataire :

<sup>1</sup> Joindre la copie de la carte d'auditeur ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

<sup>2</sup> Les demandes d'inscription acceptées seront visibles sur l'application dédiée <https://electre.univ-lyon2.fr> et par un message électronique.

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature. Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université, Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, [presidence@univ-lyon2.fr](mailto:presidence@univ-lyon2.fr). Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse [dpo@univ-lyon2.fr](mailto:dpo@univ-lyon2.fr). Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.